

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 1^{er}

SECRETARIAT GENERAL

BP : NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE 1st SUBDIVISIONAL
COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O. Box: NGAOUNDERE

**(ADDITIF) AU REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKA HOSSERE, DANS LA
COMMUNE DE NGAOUNDERE 1^{ER} DEPARTEMENT DE LA VINA**

FINANCEMENT : BIP 2026 / MINEDUB

AU LIEU DE :

**Pièce N°3 : Règlement Particulier De l'Appel
d'Offres
(RPAO)**

Références du RGAO	Généralités																														
1.1	Définition des Travaux : Travaux de construction d'une clôture de l'école publique de Beka Hosséré, dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1 ^{er} , Département de la vina, Région de l'Adamaoua. Nom et adresse de l'Autorité Contractante : Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 ^{er} , Tel : 670 67 71 02 Référence de l'Appel d'Offres : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ____/AONO/CAN 1^{ER}/CIPM/2026 DU _____ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA,																														
1.2.	Délai d'exécution : Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.																														
2.	Source de financement : Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB, exercice 2026.																														
5.1	Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipement et services : Les matériaux, matériels et fournitures d'équipement et services doivent provenir du marché intérieur ou du marché international.																														
6	Principaux critères de qualification des soumissionnaires : Les critères éliminatoires Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur : <table><tr><th>N°</th><th>CRITERES</th><th>OUI</th><th>NON</th></tr><tr><td>A</td><td>Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,</td><td></td><td></td></tr><tr><td>B</td><td>Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>C</td><td>Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>D</td><td>Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>E</td><td>Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>F</td><td>Absence d'un prix unitaire quantifié ;</td><td></td><td></td></tr></table>			N°	CRITERES	OUI	NON	A	Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,			B	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;			C	Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;			D	Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;			E	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;			F	Absence d'un prix unitaire quantifié ;		
N°	CRITERES	OUI	NON																												
A	Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,																														
B	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;																														
C	Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;																														
D	Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;																														
E	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;																														
F	Absence d'un prix unitaire quantifié ;																														
	Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : <table><tr><td>1.</td><td>Présentation d'une lettre de soumission de la proposition technique</td><td>oui/non</td></tr><tr><td>2.</td><td>La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)</td><td>oui/non</td></tr><tr><td>3.</td><td>Souscription au formulaire de la charte d'intégrité</td><td>oui/non</td></tr><tr><td>4.</td><td>Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales</td><td>oui/non</td></tr><tr><td>5.</td><td>Les preuves d'acceptation des conditions du marché</td><td>oui/non</td></tr><tr><td>6.</td><td>La déclaration sur l'honneur de visite de site</td><td>oui/non</td></tr></table>			1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition technique	oui/non	2.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non	3.	Souscription au formulaire de la charte d'intégrité	oui/non	4.	Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales	oui/non	5.	Les preuves d'acceptation des conditions du marché	oui/non	6.	La déclaration sur l'honneur de visite de site	oui/non										
1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition technique	oui/non																													
2.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non																													
3.	Souscription au formulaire de la charte d'intégrité	oui/non																													
4.	Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales	oui/non																													
5.	Les preuves d'acceptation des conditions du marché	oui/non																													
6.	La déclaration sur l'honneur de visite de site	oui/non																													

	En cas de groupement d'entreprises, chaque entreprise doit satisfaire les critères de qualification énumérés à l'article 6.1 ci-dessus.
7.1	Visite du site des travaux et réunion préparatoire : L'Entrepreneur est tenu de procéder à une visite préalable du site des travaux. Cette visite fera l'objet d'un certificat signé sur l'honneur par l'entrepreneur. Il n'est pas prévu de réunion préparatoire à l'établissement des offres.

LIRE PLUTOT

Références du RGAO	Généralités																														
1.1	Définition des Travaux : Travaux de construction d'une clôture de l'école publique de Beka Hosséré, dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1 ^{er} , Département de la vina, Région de l'Adamaoua. Nom et adresse de l'Autorité Contractante : Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 ^{er} , Tel : 670 67 71 02 Référence de l'Appel d'Offres : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ____/AONO/CAN 1^{ER}/CIPM/2026 DU _____ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA,																														
1.2.	Délai d'exécution : Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.																														
2.	Source de financement : Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB, exercice 2026.																														
5.1	Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipement et services : Les matériaux, matériels et fournitures d'équipement et services doivent provenir du marché intérieur ou du marché international.																														
6	Principaux critères de qualification des soumissionnaires : Les critères éliminatoires Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur : <table><tr><th>N°</th><th>CRITERES</th><th>OUI</th><th>NON</th></tr><tr><td>A</td><td>Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,</td><td></td><td></td></tr><tr><td>B</td><td>Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>C</td><td>Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>D</td><td>Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>E</td><td>Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;</td><td></td><td></td></tr><tr><td>F</td><td>Absence d'un prix unitaire quantifié ;</td><td></td><td></td></tr></table>			N°	CRITERES	OUI	NON	A	Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,			B	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;			C	Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;			D	Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;			E	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;			F	Absence d'un prix unitaire quantifié ;		
N°	CRITERES	OUI	NON																												
A	Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,																														
B	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;																														
C	Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;																														
D	Absence ou la non-conformité d'une copie du récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la CEDEC au-delà de 48 heures après le dépouillement ;																														
E	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;																														
F	Absence d'un prix unitaire quantifié ;																														
	Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : <table><tr><td>1.</td><td>Présentation d'une lettre de soumission de la proposition</td><td>oui/non</td></tr></table>			1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition	oui/non																									
1.	Présentation d'une lettre de soumission de la proposition	oui/non																													

		technique	
	2.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
	3.	Souscription au formulaire de la charte d'intégrité	oui/non
	4.	Souscription au formulaire de l'engagement aux clauses environnementales et sociales	oui/non
	5.	Les preuves d'acceptation des conditions du marché	oui/non
	6.	La déclaration sur l'honneur de visite de site	oui/non
	En cas de groupement d'entreprises, chaque entreprise doit satisfaire les critères de qualification énumérés à l'article 6.1 ci-dessus.		
7.1	Visite du site des travaux et réunion préparatoire : L'Entrepreneur est tenu de procéder à une visite préalable du site des travaux. Cette visite fera l'objet d'un certificat signé sur l'honneur par l'entrepreneur. Il n'est pas prévu de réunion préparatoire à l'établissement des offres.		
12	Langue de l'offre : Le français ou anglais		
13.1	La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit : Enveloppe A - Volume I : Pièces administratives Elles comprendront notamment : Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner timbrée selon le modèle en annexe ; Une copie légalisée du registre de commerce ou l'expédition ; Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ; Une attestation d'immatriculation timbrée datant de moins d'un mois ; Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ; Une attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ; Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ; Une caution de soumission d'un montant de 150 000, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres accompagnée d'un récépissé CEDEC d'un montant de 150 000. Un plan de localisation signé par le soumissionnaire ; Une attestation de catégorisation ; Une quittance d'achat du Dossier de Consultation de 30 000 francs CFA. En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet. Enveloppe B – Volume II : Offre Financière La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ; Une proposition technique succincte (méthodologie, planning, approvisionnement), référence de l'entreprise et un personnel d'encadrement ; Le bordereau des prix unitaires dûment signé du soumissionnaire ; Le bordereau descriptif et quantitatif dûment signé du soumissionnaire ; N.B : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.		
	Enveloppe C – Volume III : Offre financière c.1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ; Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli paraphé et signé ;		

	Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli paraphé et signé ; Le Sous-Détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires. Evaluation des offres financières La Sous-commission d'analyse vérifiera si les offres financières sont conformes et complètes. Elle procédera en outre à la vérification des opérations de calculs et des erreurs éventuelles y afférentes. Les offres financières des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées sur la base suivante : En cas de différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, c'est le montant en lettres qui fera foi ; En cas d'omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires, cette offre sera purement et simplement éliminée ; S'il y a une différence entre le prix du détail quantitatif et estimatif et celui du bordereau des prix unitaires, celui du bordereau des prix unitaires fera foi ; Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si l'attributaire provisoire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée et sa caution de soumission pourra être saisie dans ce cas. On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :
--	--

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
	Soumission	Modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition - Timbrée à 1 500 F CFA	Date, signature, nom et cachet du C1 soumissionnaire sur chaque page
	Original du cadre du bordereau		Paraphe sur chaque page, signature et
C2	Bordereau des prix dûment complétés par les cachets du		soumissionnaire sur la dernière page
	Prix Unitaires	prix du soumissionnaire en lettres et en chiffres	
	Original du cadre du détail	Paraphe sur chaque page, et	signature

C3 Détail estimatif estimatif dûment complété par le cachet du soumissionnaire sur la dernière page du soumission

C4 Sous détail des Cadres du sous- détail conforme aux prix unitaires modèle du DAO Paraphe sur chaque

Les différentes parties d'un même dossier doivent nécessairement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

14.3.	Les prix figurant au bordereau des prix unitaires sont réputés avoir été établis sur la base des conditions économiques en vigueur en République du Cameroun au mois précédant celui de la soumission. Le cocontractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des travaux et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.
14.4.	Les prix du marché ne sont pas révisables.
15.1.	Sans objet
15.2. et 15.3	Monnaie du pays du Maître d'Ouvrage (monnaie nationale) : Le Franc CFA
	PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES

16.1.	Période de validité des offres : La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
17.1.	Montant de la caution de soumission : cent cinquante mille (150 000) Francs CFA . Cette caution doit être accompagnée d'un récépissé de consignation de la caution de soumission délivrée par la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC)
18.1.	Les offres seront évaluées sur la base d'un délai d'exécution des travaux de quatre-vingt-dix (90) jours. La méthode d'évaluation figure à l'article 32.2 (e) du RGAO. Le délai d'exécution proposé par le Soumissionnaire retenu deviendra le délai d'exécution contractuel.

Enveloppe B – Volume II : Offre technique

a.1. Les renseignements sur les qualifications

Un tableau récapitulatif précise la liste des documents à fournir par les soumissionnaires pour justifier les critères de qualification.

- Lettre de soumission de la proposition technique**
- Propositions techniques**

Méthodologie	Installation du chantier	Oui / non
	Organisation des équipes	Oui / non
	Mesures d'hygiène	Oui / non
Planning	Ordonnancement	Oui / non
	Cohérence entre rendement et matériel	Oui / non

3. Certificat de visite du site

Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe

Oui / non

4. Les preuves d'acceptations des conditions du marché

- Cahier de clauses administratives particulières complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page.

Oui / non

- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page et signé à la dernière Page.

Oui / non

5. Le soumissionnaire remplira et souscrira les formulaires

- La charte d'Intégrité

Oui / non

La Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales **Oui / non**

14	PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE
14.3	Les prix figurant au bordereau des prix unitaires sont réputés avoir été établis sur la base des conditions économiques en vigueur en République du Cameroun au mois précédant celui de la soumission. Le COCONTRACTANT est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des travaux et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.
14.4	Les prix du marché ne sont pas révisables.
15.2	Monnaie du pays du Maître d'Ouvrage Délégué (monnaie nationale) : Le Franc CFA Monnaie de l'offre : le francs CFA
	PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES
16.1	Période de validité des offres : La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
17.1	Montant de la caution de garantie d'offre :
20.1	Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées : Sept (07), dont l'Original et six (06) copies
21.2	Adresse de l'autorité contractante à utiliser pour l'envoi des offres : Maire de la Commune d'Arrondissement de

	Ngaoundéré 1^{er} Tel :670 67 71 02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ____/AONO/ CAN 1^{ER} /CIPM/2026 DU _____ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE DE L A L'ECOLE PUBLIQUE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA,
25.1	Date et heure limites de dépôt des offres : Le _____ à 14 heures Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle de délibérations de la Mairie de Ngaoundéré 1^{er}, le _____ à 15 heures.
32	EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES
32.1	La Sous-commission d'Analyse : - Vérifie la conformité des pièces administratives ; - Évalue l'offre technique ; - Examine l'offre financière et corrige toute erreur de calcul. Le montant figurant dans la soumission éventuellement corrigée est réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée est retenue n'accepte pas la correction effectuée, son offre est rejetée et la garantie de soumission peut être retenue conformément à la réglementation en vigueur. -Les offres seront évaluées HT. Une offre comportant des postes du devis quantitatif et estimatif pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaires, sera également rejetée.
39	CAUTION et GARANTIE
39.1	<i>Le cautionnement définitif garantira l'exécution des travaux et sera constitué dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de notification du contrat. Il sera conservé par l'Autorité Contractante. La caution de soumission est restituée au COCONTRACTANT dès constitution de ce cautionnement définitif.</i>
39.2	Son montant est fixé à deux pour cent (02%) du montant du Marché toutes taxes comprises.
39.3	Le cautionnement définitif peut être remplacé par une caution personnelle et solidaire d'un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministère chargé des Finances.
39.4	<i>La non production de ce cautionnement peut entraîner l'annulation du marché ; en tout état de cause aucun paiement ne peut être effectué au bénéfice de l'entreprise en son absence.</i>
34	ATTRIBUTION DU MARCHE
34.2	Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 37 du Code des Marchés Publics. Dans les vingt (20) jours suivant notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur devra produire un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le DAO. Le cautionnement définitif dont le taux sera de deux pour cent (02%) du montant TTC du marché, pourra être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances émise au profit du Maître d'Ouvrage.

NB : Le reste sans changement

AMPLIATIONS :

- DDMAP/Vina ;
- ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- Président CIPM/ NGAOUNDERE 1ST;
- Archive/chrono;



NGAOUNDERE le
Le Maire
(Autorité Contractante)

Haya Ibrahim
Maire de la Commune d'Arrondissement
de Ngaoundéré 1^{er}

27 MARS 2026